

**Investissement Conseil - Mai 1998**  
**Bourse d'échange usufruit / Nue Propriété**

Une idée qui a fait son chemin. Finavia Patrimoine a réussi à lever tous les obstacles qui empêchaient la mise en place d'une bourse d'échange favorisant la réalisation d'opérations de démembrement de propriété. Les banques, les notaires, experts comptables et autres conseils en patrimoine indépendants sont directement concernés par cette technique à forte valeur ajoutée encore peu utilisée de par la difficulté à réunir les parties usufruit et nue-propriété.

Tout candidat peut désormais s'inscrire, directement, ou par l'intermédiaire de son conseil, sur internet (<http://finavia.fr>). Le premier organisme utilisateur de cette nouvelle bourse d'échange est la Compagnie Nationale des Professionnels du Patrimoine (CNPP) qui regroupe plus de 600 professionnels. Prochainement le 36 15 Finavia offrira des prestations similaires à celles proposées sur Internet.